



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Élections générales québécoises 2026

Les partis politiques doivent s'engager sur les droits des personnes en situation de handicap

Saint-Jérôme, le 1^{er} septembre 2026 – Le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL), en collaboration avec l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), lance une [campagne de sensibilisation](#) en vue des prochaines élections générales du Québec. Par cette initiative, nous souhaitons rappeler aux futurs décideurs l'importance de prendre des engagements concrets afin de répondre aux réalités vécues par les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Actuellement au Québec, on compte 1,4 million de personnes de 15 ans ou plus qui vivent avec une incapacité, ainsi que plus de 40 000 enfants handicapés de 14 ans ou moins. Notre regroupement compte 40 organismes membres œuvrant auprès des personnes en situation de handicap des Laurentides et leurs proches.

Bien qu'elles soient largement représentées dans notre société, les personnes handicapées et leurs proches continuent d'être reléguées au second plan, ce qui doit cesser. En effet, ces personnes continuent de faire face quotidiennement à des obstacles majeurs, notamment en matière d'accessibilité, de soutien aux familles, de transport, de logement, d'accès aux services, de reconnaissance et d'exercice de leurs droits.

À l'approche du scrutin, nous estimons qu'il est essentiel que ces réalités soient entendues et que les formations politiques s'engagent à y répondre de façon structurante.

Trois enjeux prioritaires mis de l'avant

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, trois enjeux prioritaires sont mis de l'avant afin d'illustrer l'urgence d'agir pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées :

- **Discrimination** : L'égalité est un droit garanti par la Charte des droits et libertés de la personne. Pourtant, depuis plus de 30 ans, le handicap demeure le motif de discrimination le plus souvent invoqué dans les plaintes. Cette discrimination se manifeste de plusieurs façons dans le quotidien des personnes handicapées, notamment par des obstacles persistants en matière d'accessibilité des transports, de manque d'accommodements, d'accès aux lieux publics, aux services et à l'information.



- **Soutien aux familles** : Les familles où vit une personne handicapée doivent pouvoir compter sur un soutien adapté à leurs besoins réels. Or, le taux de 2,75 \$ l'heure pour du gardiennage ou pour d'autres formes de répit demeure inchangé depuis 1991, ce qui démontre à quel point l'aide pour les familles est encore sous-estimé.
- **Emploi** : Alors que le Québec continue de faire face à des défis en matière de main-d'œuvre, des milliers de personnes handicapées compétentes et disponibles à l'emploi demeurent encore à l'écart du marché du travail. Selon les dernières données disponibles de l'Institut de la statistique du Québec (2017), on estime qu'il y avait au Québec environ 100 000 personnes inactives non étudiantes âgées de 15 à 64 ans ayant au moins une incapacité qui étaient aptes au travail.

Par cette campagne, l'AQRIPH et ses membres rappellent qu'il est temps de placer la qualité de vie de centaines de milliers de personnes handicapées et de leurs proches au cœur des préoccupations, des décisions et des engagements politiques. Le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL) invite les candidates et candidats à s'informer, à rencontrer les organismes de leur milieu et à porter des engagements ambitieux, concrets et mesurables pour améliorer durablement les conditions de vie des personnes handicapées et de leurs proches.

« Au Québec, les personnes handicapées et leurs proches continuent de faire face à de nombreux défis, et ce, chaque jour. Or, ils et elles connaissent les solutions qui doivent être mises en place. À l'approche des élections générales, il est essentiel que les partis politiques prennent le temps de les entendre, de reconnaître les obstacles qu'elles rencontrent et de s'engager concrètement à y répondre. Le Québec doit s'engager vers une plus grande égalité des chances », affirme Caroline Denis, directrice générale du RCPHL.

À propos du Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL)

Regroupant 40 organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap de la région des Laurentides et leurs proches, le RCPHL a comme mission la défense collective des droits des personnes handicapées.

- 30 -

Renseignements

Caroline Denis, directrice générale
RCPHL
450 432-2229, poste 1
info@handicaplaurentides.ca

: